



## Étienne Dolet à Orléans (1509-1546)

*Jean-Pierre Sueur*

Étienne Dolet est né à Orléans le 30 août 1509. Sa vie fut un roman. Après des études à Paris, il se rend à Padoue, où il est séduit par la grande liberté intellectuelle qui y règne, autant que par son maître Simon de Villanova, homme dont il ne cessa de saluer la douceur et l'esprit de tolérance. Il séjourne ensuite à Toulouse pour y apprendre le droit et, par contraste, déteste cette ville en laquelle il voit une capitale de la bigoterie, de la superstition, de la tyrannie ecclésiastique et de l'inquisition. L'université de Toulouse est pour lui le contraire de la Renaissance. Représentant des « Français », il s'emporte dans des joutes verbales avec un certain Pinache, représentant des « Gascons ». Il y défend Cicéron. Il donne

des gages en affirmant tout le mal qu'il pense de la Réforme en général et de Luther en particulier. Mais il proclame qu'il est contraire à la foi du Christ que de s'arroger le droit de l'imposer à quiconque, au nom de l'inaliénable liberté de l'esprit. Ces propos ravageurs conduisent Dolet en prison, ce qui ne l'empêche pas d'écrire des ouvrages et, infatigable bretteur, de s'en prendre à Érasme en affirmant qu'il « ne craint pas la morsure de ce vieil édenté ».

Aimé des uns, haï des autres, il arrive à Lyon où il s'installe comme imprimeur. Il édite Galien, Rabelais, Marot. Il est par deux fois emprisonné pour athéisme. Il parvient à s'enfuir de prison au bénéfice d'épisodes qui relèvent du roman picaresque.





Bien qu'il ait édité leurs œuvres et pris de grands risques en les publiant, il en vient à se brouiller avec Marot et avec Rabelais. Il est un ardent défenseur de l'imprimerie, nouveauté qui fait peur.

Étienne Dolet fut un novateur pour ce qui est de la langue et de la typographie. On lui doit un ouvrage, publié en 1540, sur la ponctuation et les accents. Il défend l'accent circonflexe, qui ne fut avalisé par l'Académie française que deux siècles plus tard, en 1740. Mais bientôt, la protection de François I<sup>er</sup> lui fait défaut. Il faut se souvenir que, le 13 janvier 1535, le roi François I<sup>er</sup> avait signé des lettres patentes par lesquelles il interdisait à toute personne, sous peine de mort, d'imprimer tout livre en France, quels qu'en puissent être l'auteur et le sujet. On accusait alors l'imprimerie de propager l'« hérésie luthérienne ».

Il est condamné à mort. Les motifs sont les suivants : il a omis, dans une de ses éditions, la phrase se référant à la communion des saints dans le Credo ; il y a interverti deux phrases ; il a mangé de la viande durant le Carême alors que cela lui avait été prescrit par le médecin en raison de sa santé chancelante ; il a employé le mot *fatum* dans un sens qui connotait la prédestination ; il a publié un dialogue apocryphe de Platon dans lequel une phrase prêtée à Socrate pouvait être interprétée — mais c'eût été à tort — comme récusant l'immortalité de l'âme. Il est mis à mort sur un bûcher à Paris, place Maubert, le 3 août 1546, après avoir été étranglé. Mais le pire, si l'on peut dire, c'est qu'on a brûlé, en même temps que son corps, tous les livres qu'il avait écrits et qu'on

avait pu trouver, ses livres, métonymies de son être, prolongement de celui-ci. On avait donc voulu, en même temps qu'on l'assassinait, éradiquer ses écrits, son œuvre, ses idées, sa pensée. Mais détruire sa pensée était pure vanité. Étienne Dolet avait d'avance répondu en écrivant sur sa dernière page à la prison de la Conciergerie : « Si sur la chair les mondains ont pouvoir, sur notre esprit rien ne peuvent avoir... » Il ajoutait : « Soit tôt ou tard ce corps deviendra cendre » et, s'adressant à l'esprit, il concluait dans l'une de ses ultimes lignes « Vous ne pouvez périr ». On le sait, Étienne Dolet est devenu au fil du temps le symbole de la libre pensée. Mais ce serait une erreur que d'en faire pour autant un adepte de l'athéisme ou un adversaire de la religion puisqu'il y a consacré une grande partie de son œuvre. Ce qu'il récuse, ce n'est pas la religion ni la foi, c'est le dogmatisme, l'inquisition, l'exercice de toute violence — qu'elle soit physique ou psychologique — au nom de la religion. Il est le symbole et le héros de la liberté de pensée.

Deux statues ont été érigées en hommage à Étienne Dolet, l'une en 1889 à Paris, l'autre en 1933 à Orléans. Toutes deux furent fondues en 1942. Un buste fut substitué ensuite à celle d'Orléans sous lequel il est sobrement mentionné : « Étienne Dolet, martyr de la pensée ». On ne saurait mieux dire. Étienne Dolet s'est battu tous les jours de sa vie contre toutes les formes d'asservissement de la pensée et pour la souveraine liberté de l'esprit.